**Processus d'élaboration de politiques du csa sur l'élaboration de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition**

La lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la dénutrition, les carences en micronutriments, l’excès pondéral et l’obésité, est l’un des défis les plus pressants auxquels les pays sont confrontés à l’heure actuelle. Il faut agir de toute urgence pour le relever et faire face à l’impact négatif de la malnutrition

Il est crucial d’encourager les débats sur les réformes des politiques et des institutions pour promouvoir des systèmes alimentaires durables qui améliorent la nutrition et favorisent des régimes alimentaires sains.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) s’est engagé dans un processus d’élaboration de politiques qui aboutira à la formulation de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. qui aboutira à la formulation de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Ces directives seront établies à partir des données scientifiques fournies dans le [rapport du Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) sur les systèmes alimentaires et la nutrition](http://www.fao.org/3/I7846FR/i7846fr.pdf), publié en octobre 2017.

Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition sont envisagées comme un document de référence qui fournira aux gouvernements, ainsi qu’aux institutions spécialisées et aux autres parties prenantes, des indications sur les politiques, les investissements et les arrangements institutionnels nécessaires pour s’attaquer aux causes essentielles de la malnutrition sous toutes ses formes

On adoptera une approche globale et systémique afin d’éviter la fragmentation des politiques par secteur, qui prévaut à l’heure actuelle, et l’accent sera mis en particulier sur les secteurs de l’alimentation, de l’agriculture et de la santé sans perdre de vue les enjeux liés aux moyens d’existence et à la durabilité.

Suite à l'approbation par le Comité en 2018 du mandat englobant les principaux sujets et questions à aborder dans le cadre de ce processus politique, un [projet zéro des Directives volontaires](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1819/Nutrition/Regional/MZ841_CFS_Food_Systems_Nutrition_Zero_Draft_fr.pdf) a été préparé et diffusé à l'issue d'un processus inclusif auquel s'est associé tout un éventail d'acteurs.

L’avant-projet se compose de quatre chapitres. Le premier présente le contexte, les objectifs et la finalité des Directives volontaires et fournit des indications sur leur nature, tandis que le deuxième porte sur les notions essentielles relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, ainsi que sur les principes directeurs.

Le troisième chapitre comporte une description destinée à étayer l’élaboration de la première version du projet.

Ce chapitre ne sera pas repris tel quel dans les Directives volontaires. Il contient simplement des idées préliminaires concernant les questions et thèmes à traiter. Par conséquent, les parties prenantes du CSA ne sont pas appelées à proposer des modifications à apporter au contenu actuel du troisième chapitre pendant les consultations régionales. La structure et le contenu actuels du troisième chapitre changeront dans la prochaine version des Directives volontaires, sur la base des contributions reçues lors de la consultation électronique. Les parties prenantes du CSA auront ainsi l’occasion de suggérer les domaines et les interventions de politique générale qu’ils jugeront les plus pertinents pour remodeler les systèmes alimentaires et faire en sorte qu’ils soient durables et améliorent la nutrition.

Le quatrième et dernier chapitre contient des dispositions ayant trait à la mise en œuvre des Directives volontaires et au suivi de leur utilisation et de leur application.

Les résultats de la consultation en ligne serviront à élaborer la première version du projet de directives volontaires, qui sera l’objet de négociations pendant le printemps 2020. La version finale sera ensuite présentée au CSA en séance plénière, à sa quarante-septième session (octobre 2020), pour examen et adoption.

Dans le cadre de cette consultation électronique, les intervenants du CSA sont invités à répondre aux questions indicatives suivantes à l'aide du modèle proposé:

1. Le chapitre 1 reflète-t-il adéquatement la situation actuelle de la malnutrition et ses causes et impacts connexes, notamment dans la ligne des objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030? Quels sont les problèmes sous-jacents qui empêchent aujourd'hui les systèmes alimentaires de fournir des régimes alimentaires sains?
2. Quels devraient être les principes directeurs capables de promouvoir des systèmes alimentaires durables qui améliorent la nutrition et favorisent des régimes alimentaires sains? Quels sont vos commentaires sur les principes énoncés au chapitre 2? Sont-ils les plus appropriés à votre contexte national/régional?
3. Sur la base des domaines politiques identifiés au chapitre 3 et des facteurs favorables suggérés au paragraphe 41 du Projet zéro, quels sont les points d'entrée politiques que le chapitre 3 devrait couvrir, compte tenu de la nécessité de favoriser la cohérence des politiques et de remédier à leur dispersion?
4. Pouvez-vous donner des exemples précis de politiques, d'interventions, d'initiatives, d'alliances et d'arrangements institutionnels nouveaux qui devraient être envisagés, ainsi que des défis, des contraintes et des compromis se rapportant aux trois composantes des systèmes alimentaires présentés au chapitre 3? Selon vous, à quoi ressemblerait le système alimentaire « idéal », et sur quels objectifs/mesures peut-on s'appuyer pour orienter l'élaboration des politiques
5. En quoi ces Directives volontaires, une fois adoptées par le CSA, seraient-elles plus utiles aux différentes parties prenantes, en particulier aux niveaux national et régional?